"Le prêtre ne devrait pas descendre du piédestal que la considération publique lui "a élevé pour venir discuter, avec la foule, des questions qui ne sont pas, en somme, du ressort de son ministère sacerdotal. L'union ouvrière est une question d'affaires de ce monde qui doit être traitée uniquement sur un pied d'affaires."

A SECTION OF THE SECTION

Oui, on vous entend: le prêtre, à la sacristie et vous dans la rue, dans l'union ouvrière: partout où il y a moyen de ravir à l'Eglise les ancs qu'elle veut sauver et les intelligences qu'elle a la mission d'éclairer! Pas de prêtres chez les ouvriers: la question ouvrière n'est qu'une question économique!

Or, c'est juste le contraire que l'Eglise enseigne, et il faut qu'on le sache chez les ouvriers comme chez les patrons.

Sur ce point particulier — sans parler de beaucoup d'autres — l'enseignement du *Mon*de ouvrier est un enseignement anticatholique et il faut que, à la fin, ces choses-là se disent.

Ce que l'Eglise enseigne, le voici :

"Certains hommes, "écrit le pape Léon XIII, (Enc. Graves de Communi), "professent l'opinion et elle se répand parmi le peuple, que "la question sociale, comme on dit, n'est qu'une question économique. Il est très vrai "au contraire, qu'elle est avant tout une "question morale et religieuse et que, pour "ce motif, il faut surtout la résoudre, d'après "les règles de la morale et le jugement de la "religion."

Et donc, il faut prendre parti entre l'Église et les organes officiels du travail organisé américain et neutre:

Écoutons maintenant Pie X :

"La question sociale et les controverses qui "s'y rattachent relativement à la nature et à la "durée du travail, à la fixation du salaire, à "la grève, ne sont pas purement économiques "et susceptibles, dès lors, d'être résolues en "dehors de l'autorité de l'Église." (Encyc. (Singulari Quâdam.)

C'est donc vrai, alors, que les évêques, les prêtres et les catholiques véritables, ouvriers et patrons ne peuvent s'accomoder de certaines doctrines propres aux unions internationales?

— Voyons, vous autres, les ouvriers catholiques trompés par l'Internationale, ne répondez pas tous ensemble!

Et maintenant voyons lequel de ces deux enseignements est le plus avantageux aux ouvriers, aux patrons et à la paix sociale?

Ce sera montrer, du même coup que, dans la pratique, il importe souverainement de se ranger du côté de l'Église et de repousser les théories des charlatans qui empoisonneraient le monde, si on leur laissait débiter leurs drogues maudites.

Supposons un groupe de commis de banques réclamant qu'on abolisse le règlement immoral qui ne leur permet pas de se marier et de rester au service de la banque avant de "se faire" un salaire de \$1,000. par année. Ou bien encore, un syndicat de boulangers réclamant l'abolition du travail du dimanche. Ou bien, des ouvrières qui se plaignent d'être malmenées par un contre-maître, exposées à des dangers de corruption et de scandale, insuffisamment payées, tenues trop longtemps à l'ouvrage.

Tout ce monde-là, plaide que les travailleurs manuels ne sont pas des machines; que la nature humaine à ses droits; que la loi naturelle, la loi morale, les exigences de la religion, les devoirs que chacun doit à sa famille, à la société exigent que tels abus disparaissent, etc. Bref, on en appelle à la conscience du patron; on lui dit; nous avons des droits et vous avez des devoirs. Exécutez-vous.

Les patrons, répondent, disons: Tout cela est bien touchant; mais vous oubliez vos propres théories, en nous parlant comme vous le faites: n'est-ce pas la doctrine de vos unions — nous supposons gratuitement qu'il s'agit de membres appartenant aux unions internationales — que la question ouvrière est purement économique, et que ni la morale, ni la religion n'ont rien à y voir? Que venezvous, alors, nous parler de vos droits et de nos devoirs, de la loi morale, de commandements de l'Église et du reste? Puisque la question économique est une question d'affaires, laissez de côté toutes ces considérations.

Et voilà à quoi l'on aboutit, pour aider les ouvriers, comme, du reste, pour protéger les patrons, quand on part du faux principe que la question ouvrière est simplement économique

Et voilà pourquoi, enfin, il est bien important de savoir le b, a, ba de la question ouvrière.